

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2023

FACILITER LE PASSAGE ET L'OBTENTION DE L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE -
(N° 947)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 98

présenté par
Mme Diaz et M. Chudeau
à l'amendement n° 31 de Mme Untermaier

APRÈS L'ARTICLE 3

À l'alinéa 2, après le mot :

« impartialité »,

insérer les mots :

« , de laïcité »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à proposer que les inspecteurs du permis de conduire signent une charte de déontologie disposant notamment de la nécessité du respect du principe de laïcité.